24 Août 2023

INFORMATIONS DE RENTRÉE 2023/2024

LA RENTREE SE PREPARE…

Dans quelques jours, vos enfants vont reprendre le chemin de l'école ! Nous espérons que ce temps de pause a permis à chacun de se ressourcer pour bien démarrer cette nouvelle année scolaire !

On revient avec de nouveaux projets… L'objectif principal est de permettre à chacun de vivre de bons moments à l'Ecole Notre Dame en apprenant, en grandissant…

Nous sommes aussi heureuses d'accueillir les nouvelles familles et souhaitons qu'elles se sentent bien avec nous !

Nous souhaitons aussi la bienvenue à **Adeline LOGEAIS, Céline PHELIPPEAU, Priscilla DELIGNE, Lise NERON** au sein de notre équipe **!**

Nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les élèves, à l'APEL, l'OGEC et à toutes les familles.

Au nom de l'équipe enseignante,
Céline MALIDIN – Chef d'établissement

LES EFFECTIFS, LES ENSEIGNANTS, LE PERSONNEL OGEC

L'école comptera à la rentrée **131 élèves** répartis en **SIX** classes :

- 12 PS2 et 13 MS avec Mme **Céline MALIDIN**, chef d'établissement, en classe les lundis et mardis et Mme **Adeline LOGEAIS**, les jeudis et vendredis et un mardi sur trois.
- 20 GS avec Melle **Anaïs REMIGEREAU** et Mme **Eva OUVRARD** le jeudi
- 18 CP et 5 CE1 avec Mme **Stéphanie JUGIAU**
- 7 CE1 et 17 CE2 avec Mme **Charlène BATY** et Mme **Céline PHELIPPEAU** le mardi. Une étudiante sera présente plusieurs semaines encore cette année.
- 23 CM1 avec Mme **Céline MICHAUD**
- 16 CM2 avec Mme **Angélique HERBRETEAU**

Céline MALIDIN sera déchargée de sa classe les jeudis et vendredis et un mardi sur trois. Elle sera présente à l'école les lundis, mardis, jeudis matins et vendredis après-midi. Les jeudis après-midi et les vendredis matins, elle sera à l'Ecole Saint Joseph de Saint André Treize Voies.

Isabelle CHUPIN, enseignante spécialisée sera présente à l'école sur deux ou trois périodes dans l'année. Elle viendra sur deux demi-journées. Elle accompagne en général des petits groupes d'élèves de cycle 2 ayant des besoins, sur des temps de travail d'une durée de 30 à 45 minutes. Ou bien, elle accompagne l'enseignante pour répondre aux besoins d'un groupe au sein de la classe.

Katia ROBIN (ASEM) interviendra auprès des enfants de PS MS, au périscolaire et sur le trajet cantine.

Audrey PELLOQUIN (ASEM) interviendra auprès des enfants de MS GS, au périscolaire et sur le trajet cantine.

Nathalie FRISON (Agent de service et d'entretien) fait le ménage à l'école.

Agnès DAVID responsable du restaurant scolaire, communiquera avec vous tout au long de l'année pour vous transmettre toutes les informations utiles pour le temps de la pause déjeuner. Elle assure aussi la surveillance du grand portail le matin, intervient au périscolaire.

Marie Hélène DAVID surveille le portail le matin, intervient aussi au périscolaire et au service à la cantine.

Caroline CREPELAIS intervient à la cantine.

Carine BRILLAUD-MAUGET a un poste d'AESH en classe maternelle. Elle assure aussi le trajet école-cantine et la surveillance de la cour sur le temps de pause déjeuner.

Martine LEBERRE assure aussi les surveillances de cour de la pause déjeuner et les trajets école-cantine.

Nous sommes heureuses d'accueillir **Priscilla DELIGNE** qui travaillera sur le temps de pause déjeuner et **Lise NERON** qui a un poste d'AESH et interviendra dans deux classes. Nous leur souhaitons la bienvenue !

LES CYCLES d'APPRENTISSAGE

L'organisation par cycles d'enseignement permet de prendre en compte la progressivité des apprentissages et les besoins des élèves pour les accompagner dans l'acquisition des compétences.

Le nombre et la durée des cycles tout au long de la scolarité obligatoire ont été redéfinis. L'école maternelle constitue depuis la rentrée 2014, un cycle à part entière. La création d'un cycle associant les deux dernières classes de l'école élémentaire et la classe de sixième doit favoriser une meilleure continuité pédagogique entre l'école et le collège.

Le **cycle 1,** cycle des apprentissages premiers, dure trois années avec la Petite Section, la Moyenne Section et la Grande Section. C'est une école qui s'adapte aux jeunes enfants et organise des modalités spécifiques d'apprentissage : apprendre en jouant, en réfléchissant, en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.

Le **cycle 2**, cycle des apprentissages fondamentaux, correspond aux trois premières années de l'école élémentaire appelées respectivement : cours préparatoire, cours élémentaire première année et cours élémentaire deuxième année ;

Le **cycle 3**, cycle de consolidation, correspond aux deux années de l'école élémentaire suivant le cycle des apprentissages fondamentaux et à la première année du collège appelées respectivement : cours moyen première année, cours moyen deuxième année et classe de sixième.

RAPPEL DES HORAIRES

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 8 h 45 – 12 h 30 *Après-midi : 14 h 00 – 16 h 30*

L'accueil des enfants se fait à **8h30** dans les classes. La classe commence à **8h45 pour tout le monde**.

ATTENTION : Les parents veilleront à ce que les horaires soient respectés pour le bon déroulement de la classe

La surveillance est assurée un quart d'heure avant le début des cours. Aussi, les portes ne seront ouvertes **qu'à partir de 8 h 30 le matin et 13 h 45 l'après-midi.**

LE CALENDRIER SCOLAIRE

Rentrée des enseignantes	Vendredi 1er septembre 2023 avec les portes ouvertes de 18h00 à 19h00.	
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 4 septembre 2023	
Vacances de la Toussaint	Samedi 21 octobre 2023	Lundi 6 novembre 2023
Vacances de Noël	Samedi 23 décembre 2023	Lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver	Samedi 24 février 2024	Lundi 11 mars 2024
Vacances de printemps	Samedi 20 avril 2024	Lundi 6 mai 2024
Pont de l'Ascension	Pas d'école du mercredi 8 Mai au dimanche 12 Mai 2024 inclus.	
Pentecôte	Pas d'école le Lundi 20 Mai 2024	
Vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024 au matin	

SORTIE DES ELEVES

Nous vous rappelons qu'à partir du moment où les enfants sont avec leurs parents, ils ne sont plus sous la responsabilité des enseignants.

RAPPEL : Pour la sortie de 12 h 30, les enseignantes restent au portail jusqu'à 12 h 40 dernier délai. Pour la sortie de 16 h 30, les enseignantes assurent une surveillance jusqu'à 16 h 40 au maximum, donc il est préférable de ne pas dépasser cette heure-là et de prendre des dispositions pour venir chercher vos enfants avant 16 h 40. Vous comprendrez qu'on est en droit de s'inquiéter après cette heure-là et que les enseignantes se permettront de vous appeler.

ABSENCE DES ELEVES

Toute absence prévisible doit être signalée plusieurs jours à l'avance ; toute absence imprévisible doit être signalée le jour même avant la rentrée des classes (par téléphone au 07 83 74 69 04) et justifiée par écrit au retour de l'enfant (Utilisez les bulletins d'absence). Le certificat médical n'est exigible que dans le cas où l'enfant a contracté une maladie contagieuse. OU par mail aux trois adresses suivantes :

Direction ET Classe PS/MS	**Céline**	**direction@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Périscolaire	**Mme ROBIN**	**cap.gribouille@orange.fr**
Cantine	**Mme DAVID**	**cantine.stsulpice@yahoo.com**

En maternelle : à défaut d'une fréquentation régulière, l'enfant pourra être rayé de la liste des inscrits et rendu à sa famille par le directeur de l'école qui aura, préalablement à sa décision, réunit l'équipe éducative.
En élémentaire : La directeur est tenu de signaler chaque fin de mois à l'Inspecteur d'Académie les élèves ayant manqué la classe sans motif légitime ni excuse valable au moins 4 demi-journées dans le mois.

ASSURANCE DES ELEVES

NOUVEAU : Comme l'an passé, l'école oblige à tous les élèves l'assurance de la mutuelle Saint Christophe. Elle coûte 5 € pour l'année scolaire. Elle sera payée par tous en septembre 2023 (prélèvement le 20/09/2023)

Ceci n'est pas une proposition. Il vous revient de compléter celle-ci par une autre assurance si vous ne la trouvez pas suffisante. Sachez que la majorité des élèves des établissements catholiques de Vendée, écoles, collèges et lycées sont assurés par les Mutuelles Saint Christophe.

LA SECURITE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Les portails de l'école seront fermés à clé pendant le temps scolaire. Une sonnette a été installée à gauche du portail des maternelles. Lorsque votre enfant revient d'un rendez-vous, il devra sonner pour pouvoir entrer. Nous vous demandons de patienter avec lui le temps que le portail s'ouvre.
Des exercices d'évacuation (liés aux incendies) et des exercices de confinement (liés aux intrusions) ont lieu dans l'année. Les premiers se feront avant la Toussaint.

LE REGLEMENT INTERIEUR de l'ECOLE NOTRE DAME

Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'école en général et de notre école en particulier. Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.
Il a été lu et signé sur la fiche de renseignements rendu à la direction fin juin 2023.
Vous retrouverez une version numérique sur le site de l'école.

RETRIBUTIONS

Vous avez cette année signé le contrat de scolarisation qui vous a permis de choisir le montant des rétributions pour la rentrée prochaine. Le paiement des rétributions se fera par prélèvement automatique de septembre à juin. Les nouvelles familles ont rempli une autorisation de prélèvement et transmis leur RIB.

Les rétributions sont proposées cette année à :

1 enfant : 30 € par mois **2 enfants : 60 € par mois** **3 enfants : 85 € par mois**

RENCONTRE PARENTS / ENSEIGNANTS

Nous souhaitons qu'en cas de problème, vous n'hésitiez pas à venir nous rencontrer (en prenant rendez-vous). Les problèmes qui se résolvent le mieux sont ceux dont on parle… avec ceux qu'ils concernent.

REUNIONS DE CLASSE

Une réunion de présentation vous ait proposé afin de mieux connaître et comprendre le fonctionnement de la classe de votre enfant. C'est un moment très important pour vous parents et aussi pour les enseignantes. Veuillez noter dès à présent les dates de réunion vous concernant :

PS MS Mardi 3 octobre 18h30
GS Vendredi 22 septembre 18h30
CP CE1 Jeudi 21 septembre 18h30
CE1 CE2 Lundi 25 septembre 18h30
CM1 Jeudi 14 septembre 18h30
CM2 Mardi 26 septembre 18h30

RENDEZ-VOUS AVEC LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Vous pouvez me rencontrer à l'école en prenant rendez-vous au moins 2-3 jours avant. Pour toute demande, je vous remercierai de m'en donner l'objet.

LES ANNIVERSAIRES et LA COLLATION FRUITEE

Les bonbons ne sont pas autorisés à l'école. Pour fêter l'anniversaire de votre enfant, nous lui proposons de partager un ou plusieurs de ses centres d'intérêt avec sa classe. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'enseignante de votre enfant pour plus de renseignements.
Il est proposé une collation fruitée dans la première partie de matinée de classe. Les fruits frais coupés, les fruits secs, les fruits au sirop, les légumes crus coupés sont autorisés. Il est préférable pour les plus jeunes de les mettre dans une boîte notée au nom de l'enfant et de fournir une petite fourchette si nécessaire.
Les professionnels de la santé nous ont signifiés toutefois qu'une collation n'était pas une obligation et que l'enfant pouvait largement s'en passer. Nous constatons que nous avons engendré beaucoup moins de déchets l'année dernière et que notre composteur s'est bien rempli.

COMMUNICATION PAR MAIL

Comme chaque année et afin que vous sachiez ce qui se passe à l'Ecole Notre Dame, chaque mois vous recevrez le « Point Infos » par mail.

L'équipe enseignante et moi-même souhaitons vraiment qu'un dialogue constructif s'établisse à l'Ecole Notre Dame, donc n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques (positives comme négatives) en les notant sur les cahiers de liaison ou feuilles libres ou en répondant au mail envoyé.
Chaque classe possède sa boîte mail ce qui permet une communication aisée avec l'enseignante de votre enfant :

Classe GS Anaïs	**a.remigereau@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Classe CP/CE1 Stéphanie	**s.jugiau@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Classe CE1/CE2 Charlène	**c.baty@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Classe CM1 Céline Michaud	**c.michaud@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Classe CM2 Angélique	**a.herbreteau@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Direction ET Classe PS/MS Céline	**direction@stsulpiceleverdon-notredame.fr**

Nous nous efforcerons, la direction et les enseignantes, à ne vous envoyer des mails que du lundi au vendredi de 8h à 18h30. De même, la direction et l'équipe enseignante ne répondront plus aux mails en dehors de ces créneaux.

Autres mails importants :

Président OGEC Mr BORDRON	**ogec@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Président APEL Mr NICOLEAU	**apel@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Commission Téléthon Mme CAILLER	**telethon.notredame@gmail.com**
Commission fêtes	**fetes-notredame@outlook.fr**

Matinée travaux Mr JOLLY	**matinee.travaux.ecole@gmail.com**
Périscolaire Mme ROBIN	**cap.gribouille@orange.fr**
Cantine Mme DAVID	**cantine.stsulpice@yahoo.com**

AUTRES INFORMATIONS

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de l'école à l'adresse suivante : http://stsulpiceleverdon-notredame.fr Nous essaierons de faire vivre au mieux ce site ! N'hésitez pas à le consulter de temps en temps.

CANTINE

Mme Agnès DAVID, responsable du restaurant scolaire, communiquera avec vous tout au long de l'année scolaire sur le « portail famille ». Vous y trouverez toutes les informations utiles sur le déroulement de la pause déjeuner (règlement, menus de la semaine, animations …) Nous vous rappelons que les absences du jour, non prévues, doivent être signalées directement par mail (cantine.stsulpice@yahoo.com) ainsi que tout problème concernant une inscription à la cantine.

IMPORTANT : Les inscriptions cantine, sur le portail famille (https://ecolenotredame-portail-defi.net) pour l'année

2023-2024, ne seront ouvertes qu'à partir de mi-juillet.

PERISCOLAIRE

Directrice : **Mme Robin Katia**

Animatrices : **Mme Pelloquin Audrey, Mme David Agnès, Mme David Marie-Hélène**

Toutes les inscriptions se font via le Portail Familles (à partir de mi-juillet) :

https://ecolenotredame.portail-defi.net/

Des modifications pourront être validées dans un délai de 24 h.

Respectons les règles afin de ne pas mettre le personnel et les enfants accueillis au périscolaire, en difficulté.

Contact : cap.gribouille@orange.fr tél : 09/77/92/41/56

Toute l'équipe enseignante vous donne rendez-vous
Le VENDREDI 1er SEPTEMBRE entre 18h00 et 19h00
pour les Portes ouvertes des différentes classes.
C'est l'occasion de venir déposer vos affaires
et discuter avec les enseignantes.
L'APEL et l'OGEC vous offriront le verre de la rentrée !

Puis, le jour de la rentrée :
le LUNDI 4 SEPTEMBRE

Bien cordialement
Céline Malidin
Chef d'établissement